

# CABINET BOUREAU

Barème applicable au 1er janvier 2023  
TTC TVA 20 % incluse



## **GRILLE D'HONORAIRES DE TRANSACTION**

### **Prix de vente du bien Honoraires à la charge du vendeur.**

Si le prix de votre bien est entre 1 € à 18 000 € les honoraires sont de 1 000 € du prix total. (500 € avec mandat de recherche)  
Si le prix de votre bien est entre 18 001 € à 150 000 € les honoraires sont de 6 % du prix total. (3% avec mandat de recherche)  
Si le prix de votre bien est entre 150 001 à 450 000 € les honoraires sont de 5 % du prix total. (2.5% avec mandat de recherche)  
Si le prix de votre bien est au-delà de 450 001 € les honoraires sont de 4 % du prix total. (2% avec mandat de recherche)

## **GRILLE D'HONORAIRES DE LOCATION**

### **Baux d'habitation**

#### **À la charge du locataire :**

8 € TTC du m<sup>2</sup> pour les honoraires de location  
3 € TTC du m<sup>2</sup> pour les honoraires d'état des lieux

### **Baux commerciaux**

#### **Trois mois TTC charges comprises**

33 % à la charge du propriétaire  
67 % à la charge du locataire

#### **À la charge du bailleur :**

8 € TTC du m<sup>2</sup> pour les honoraires de location  
3 € TTC du m<sup>2</sup> pour les honoraires d'état des lieux

**Ces tarifs pour les baux d'habitation s'appliquent pour Chars et les villes alentours.**

**Pour toute autre ville située en zone tendue, les honoraires de location s'élèveront à 10 € TTC du m<sup>2</sup> et 12 € TTC du m<sup>2</sup> en zone très tendue.**